



BENOÎT MAJERUS, SONJA KMEC,
MICHEL MARGUE ET PIT PÉPORTÉ (DIR./HRSG.)

DÉPASSER LE CADRE NATIONAL DES « LIEUX DE MÉMOIRE »

INNOVATIONS MÉTHODOLOGIQUES, APPROCHES
COMPARATIVES, LECTURES TRANSNATIONALES

NATIONALE ERINNERUNGSORTE HINTERFRAGT

METHODOLOGISCHE INNOVATIONEN, VERGLEICHENDE
ANHÄHERUNGEN, TRANSNATIONALE LECTÜREN





BENOÎT MAJERUS, SONJA KMEC,
MICHEL MARGUE ET PIT PÉPORTÉ (DIR./HRSG.)

DÉPASSER LE CADRE NATIONAL DES « LIEUX DE MÉMOIRE »

INNOVATIONS MÉTHODOLOGIQUES, APPROCHES
COMPARATIVES, LECTURES TRANSNATIONALES

NATIONALE ERINNERUNGSORTE HINTERFRAGT

METHODOLOGISCHE INNOVATIONEN, VERGLEICHENDE
ANHÄHERUNGEN, TRANSNATIONALE LECTÜREN



Lieux de mémoire au Luxembourg, lieux de mémoire en Europe

Michel MARGUE

Lorsque au début de l'année 2004 le projet de recherche sur l'étude des lieux de mémoire au Luxembourg fut lancé à l'Université du Luxembourg, il risquait de subir les contrecoups de ces actions entamées sur le tard par rapport à leur modèle : vingt ans après le premier tome de Pierre Nora¹, le concept et la démarche des « lieux de mémoire » avait déjà amplement évolué, à commencer dans l'esprit de son concepteur même². Il avait aussi subi des critiques fondamentales³ ce qui fit dire à certains de ses détracteurs que le chapitre « lieux de mémoire » était bel et bien clos. Parmi les critiques les plus virulentes, on reprocha entre autres à Pierre Nora d'avoir adopté la perspective des élites, de l'État, donc une histoire *top down*, d'avoir négligé les aspects de l'histoire française qui ne faisaient pas partie du discours dominant, comme p. ex. l'histoire des régions et celle des colonies, d'avoir contribué à revigorer

¹ NORA, Pierre (ed.), *Les lieux de mémoire*, 7 vol., Paris, 1984-1992.

² Voir la conception des derniers volumes des lieux de mémoire consacrés à « Les France ».

³ Voir p. ex. parmi les multiples analyses critiques les plus récentes citons simplement : CARCENAC-LECOMTE, Constanze, « Pierre Nora und ein deutsches Pilotprojekt », in : *Steinbruch. Deutsche Erinnerungsorte*, CARCENAC-LECOMTE, Constanze et al. (ed.), Francfort/M., 2000, p. 13-26 ; SCHMIDT, Patrick, « Zwischen Medien und Topoi : Die Lieux de mémoire und die Medialität des kulturellen Gedächtnisses », in : *Medien des kollektiven Gedächtnisses. Konstruktivität – Historizität – Kulturspezifität*, ERLI, Astrid et NÜNNING, Ansgar (ed.), Berlin-New York, 2004, p. 25-43 ; UHL, Heidemarie, « Gedächtnis – Konstruktion kollektiver Vergangenheit im sozialen Raum », in : LUTTER, Christina, SZÖLLÖSI-JANZE, Margit, UHL, Heidemarie (ed.), *Kulturgeschichte-Fragestellungen, Konzepte, Annäherungen*, Vienne, 2004 (= Querschnitte 15), p. 139-158, LEGG, Stephen, « Contesting and surviving memory : space, nation, and nostalgia in 'Les Lieux de Mémoire' », in : *Environment and Planning D : Society and Space* 23 (2005), p. 481-504, ERLI, Astrid, *Kollektives Gedächtnis und Erinnerungskulturen. Eine Einführung*, Stuttgart-Weimar, 2005, p. 23-27, donne un aperçu commode sur l'entreprise des lieux de mémoire de Pierre Nora et ses suites, ainsi que de certains aspects critiques (bibliographie p. 25-26). Voir aussi le dossier préparatoire destiné aux participants de la table-ronde de Slubice (8-9 mars 2008) destinée à préparer le projet sur les lieux de mémoire germano-polonais : *Deutsch-polnische Erinnerungsorte. Zentrum für historische Forschung Berlin der polnischen Akademie der Wissenschaften*, 2008 (ci-dessous, note 22).

les mythes nationaux au lieu de les déconstruire, d'insister sur la singularité de la « mémoire française » et sur la nostalgie de la mémoire d'antan, d'opposer de manière trop prononcée la mémoire à l'histoire et surtout, d'opérer avec une métaphore au lieu d'un concept clairement défini, ce qui l'avait amené à sélectionner des éléments sans discernement et à mêler aisément les lieux de mémoire et leurs vecteurs.

En fait et malgré ses imperfections, la démarche proposée par Pierre Nora devait s'avérer extrêmement stimulante⁴ : en 2004, l'entreprise des « lieux de mémoire » avait connu au moins quatre prolongements essentiels, qui constituèrent autant de lignes de réflexion de ce volume :

– d'abord, une extension géographique étonnante à d'autres États ou régions (parfois transnationales), comme le Danemark, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, l'Allemagne, le Québec, la Lorraine, la « Grande Région » Saar-Lor-Lux ou l'ancienne Allemagne de l'Est⁵ – étonnante puisque Pierre Nora même avait à l'origine exprimé quelques doutes sur l'« exportabilité » d'une démarche qui ne lui semblait convenir qu'au cas spécifique français ; étonnante encore puisqu'on envisagea même dès les années 1990 à traiter la question des « lieux de mémoire » à l'échelle de l'Europe⁶ alors que le concept semblait incarner l'essence même de l'État-Nation ;

– ensuite, une « internationalisation » rapide par une mise en perspective transnationale, une européanisation voire une universalisation. Le processus s'est opéré de diverses manières : par des regards croisés ou élargis portés sur des lieux de mémoire jadis conçus dans leur seule portée nationale (Verdun), par une prise de conscience d'un « héritage »

⁴ Pierre Nora a lui-même analysé les phénomènes ayant mené à l'avènement mondial de la mémoire : NORA, Pierre, « Gedächtniskonjunktur », in : *Transit*, 22, 2002, p. 18-31. Version française online : http://www.iwm.at/index.php?option=com_content&task=view&id=284&Itemid=462 sous le titre de *L'avènement mondial de la mémoire*.

⁵ On trouvera un aperçu sur l'évolution de l'application du modèle des lieux de mémoire norassiens à d'autres cas dans : MAJERUS, Benoît, « Lieux de mémoire – a European paradigm », conférence donnée à Amsterdam lors de la Sixth European Social Science History Conference. Pannel on Lieux de mémoire in Europe : national receptions and appropriations of a historiographical concept (22-25 mars 2006). Voir aussi les contributions citées dans les notes 3 et 28). Parmi les réalisations les plus récentes : FLEISCHHAUER, Carsten, TURKOWSKI, Guntram (ed.), *Schleswig-Holsteinische Erinnerungsorte*, Heide, 2006, simple inventaire qui tranche avec l'approche déconstructiviste de KMEC, Sonja, MAJERUS, Benoît, MARGUE Michel et PÉPORTÉ, Pit (ed.), *Lieux de mémoire au Luxembourg. Usages du passé et construction nationale*, Luxembourg, 2007, 2008².

⁶ Premier essai dans : COMPAGNON, Antoine, SEELBACHER, Jacques (ed.), *L'esprit de l'Europe*, 3 vol., Paris, 1993, ainsi que DEN BOER, Pim, « Lieux de mémoire et identité de l'Europe », in : DEN BOER, Pim, FRIJHOFF, Willem (ed.), *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam, 1993, p. 11-29.

mémoriel universel dans sa nature à la fois un et divers (Auschwitz)⁷ ou tout simplement, au niveau de la diffusion, par des traductions des entreprises nationales.

– ensuite, une vaste réflexion sur ce qui à l'origine était une métaphore assez floue, en vue de la précision du concept et de son application, aboutissant à des avancées épistémologiques fondamentales en termes de « conscience historique »⁸ et du lien entre « histoire » et « mémoire »⁹ ;

– enfin, une intégration rapide dans un vaste champ d'interrogations autour des questions de « mémoire collective »¹⁰ et de « culture mémorielle » (*Erinnerungskulturen*). Cette intégration a abouti à l'élargissement considérable du débat aux éléments des médias, des espaces, de la réception et de la politique mémorielle pour n'en citer que quelques-uns, et donc à des questionnements débordant évidemment largement le domaine de la seule discipline historique pour toucher aussi la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les lettres, la philosophie, la psychologie, sans parler des liens de plus en plus marqués avec les sciences cognitives et notamment l'étude du cerveau. La recherche sur les lieux de mémoire a ainsi pris une tournure résolument multidisciplinaire.

Même si cette évolution, ainsi tracée, paraît largement schématique, et même s'il ne faudrait pas trop la ramener à la seule internationalisation des « lieux de mémoire », reste un constat limpide : loin d'être sur le déclin, le « *moment des lieux de mémoire* », tel qu'il est désormais appelé, semble ainsi être révélateur d'une rupture importante dans nos relations par rapport au temps. En suivant François Hartog, on pourrait

⁷ Sur ce thème voir p. ex. FLACKE, Monika (ed.), *Mythen der Nationen 1945. Arena der Erinnerungen*, 2 vols., Mayence, 2004.

⁸ RÜSEN, Jörn, « What is Historical Consciousness ? A Theoretical Approach to Empirical Evidence », in : SEIXAS, Peter (ed.), *Theorizing Historical Consciousness*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 63-85 ; STRAUB, Jürgen (ed.), *Narration, Identity and Historical Consciousness* (Making Sense of History, 3), New York, 2005.

⁹ RICŒUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, 2000. Voir aussi : MÜLLER, Bertrand (ed.), *L'histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Lausanne, 2005.

¹⁰ ECHTERHOFF, Gerald, SAAR, Martin « Einleitung : Das Paradigma des kollektiven Gedächtnisses », in : *Kontexte und Kulturen des Erinnerns. Maurice Halbwachs und das Paradigma des kollektiven Gedächtnisses*, Konstanz, 2002, p. 13-35. TOPALOV, Christian, MARCEL, Jean-Christophe, MARTIN, Olivier, MUCCHIELLI, Laurent, STEINER, Philippe, JAISON, Marie : « Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps », in : *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 1 (1999).

ainsi parler d'un nouveau « régime d'historicité », celui de la mémoire et donc de l'histoire au présent¹¹.

Afin de situer le colloque qui est à l'origine de la présente publication dans son contexte, en bonne méthode historique, on présentera ici brièvement les circonstances dans lesquelles il est né, à savoir le projet des lieux de mémoire au Luxembourg¹².

Les lieux de mémoire au Luxembourg

Sautant sur un train en marche, le projet a été formulé autour d'une définition norassienne et d'une grille d'analyse qui lui est propre. Les lieux de mémoire furent définis comme *des points d'ancrage ou « points de cristallisation » d'une mémoire collective, d'ordre matériel, symbolique, idéal ou fonctionnel*, ou, plus prosaïquement, comme un « lieu » où une communauté reconnaît son histoire. Deux critères furent reconnus comme essentiels pour déterminer l'accès au rang de « lieu de mémoire ».

D'une part, la charge symbolique du « lieu », qui permet aux membres d'une communauté de développer un sentiment d'appartenance collective, basé sur des valeurs, normes et un passé jugés communs ainsi que des mécanismes d'inclusion et d'exclusion. En dehors de leur fonction intégrative, les « lieux » ont aussi été choisis pour leur capacité de faire vivre le passé, et donc en fonction du caractère actif de la mémoire qui les véhicule. Se pose alors le problème du point de référence : ne va-t-on considérer que des « lieux » dont la mémoire est encore actuellement active, ou englobera-t-on également des mémoires jadis fortement actives mais éteintes aujourd'hui ? Sur ce point, moins évident, le projet luxembourgeois diverge peut-être de certains autres : étant donné qu'il manque une étude sur la réception des lieux de mémoire, il a été décidé d'étudier également des lieux de mémoire en perte de vitesse, mais qui, à l'époque de la formation de l'État-Nation, aux XIX^e et au début du XX^e siècle, ont joué un rôle important.

Les notions de « symbole », de « transmission » et d'« intégration » définissent donc le caractère spécifique des « lieux » à étudier, ainsi que la démarche à adopter. Celle-ci devait se situer à quatre niveaux :

¹¹ HARTOG, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, 2003. Sur les lieux de mémoire comme surgissement du passé dans le présent, voir p. 135-140.

¹² Pour ce qui suit, voir KMEC, Sonja, « Lieux de mémoire and the (de)construction of 'identities' », in : *Hémecht. Revue d'Histoire Luxembourgeoise* 58 (2006), 97-106 ; KMEC, Sonja, MARGUE, Michel, « Les 'lieux de mémoire' ou donner un sens à l'histoire », in : KMEC, Sonja, MAJERUS, Benoît, MARGUE, Michel et PÉPORTÉ, Pit (dir.), *Lieux de mémoire au Luxembourg*, p. 5-14.

- l’histoire du « lieu » ;
- sa portée symbolique et fonction intégrative ;
- les « vecteurs » ou « médias », c’est-à-dire les formes de transmission (et de transformation) de cette signification spécifique ;
- et enfin, la collectivité concernée, soit en amont, au niveau de la production, soit en aval, sur le plan de la réception.

Pour éviter les critiques souvent adressées à l’égard des lieux de mémoire français, reprochant à Pierre Nora d’avoir, au moyen de l’histoire de la mémoire, réécrit le discours historique national dominant et d’avoir visé la construction de la mémoire, trois préoccupations majeures ont guidé le montage du projet :

– d’abord, l’accent mis sur les processus de construction. Il n’y a pas lieu de s’étendre ici sur le caractère « construit » des notions d’« identité », de « mémoire », de « patrimoine », ou de « tradition », le paradigme constructiviste s’étant imposé dans le monde scientifique. Pourtant, cet acquis n’a pas encore intégré le sens commun ; l’histoire des « lieux » doit donc essentiellement être celle des médias de la mémoire, ainsi que de ses initiateurs. L’aspect « production » est par ailleurs beaucoup plus facile à saisir que celui de la « réception ».

– la seconde préoccupation vise elle aussi à mieux combattre l’image d’une « identité » figée, donnée par essence, en montrant l’évolution des lieux de mémoire dans le temps, et ce pour trois éléments : la symbolique surtout, et accessoirement les initiateurs et la collectivité visée, donc les cadres sociaux de la mémoire. À cette symbolique fluctuante correspondent des identifications diverses et multiples, elles aussi changeantes dans le temps. Dans une optique de multiperspectivité, l’étude de ces changements, voire de ces ruptures, permet de saisir des réorientations mémorielles qui peuvent dépasser le cadre de la collectivité concernée et sont révélatrices d’évolutions socio-culturelles majeures.

– un troisième aspect de notre recherche est destiné à mieux illustrer le fait que la mémoire, tout comme le passé qu’elle ravive, est objet de négociations constantes, pour ne pas dire luttes d’influence. Pour dépasser l’éternelle discussion opposant « devoir de mémoire » et « abus de mémoire », sans toutefois la nier, il a paru important de décliner les lieux de mémoire sur deux modes, deux couples d’éléments antagonistes. Il s’agit des couples « majorité/minorité » d’une part, « mémoire/oubli » d’autre part.

Le premier vise à montrer l’existence de lieux de mémoire qui concernent des collectivités minoritaires. Face à la mémoire dominante, ils sont souvent voués à l’étouffement ou alors s’intègrent dans la première. Il en est ainsi des mémoires des travailleurs immigrés qui, dans un pays à très forte immigration comme le Luxembourg (40 % de

résidents n'ayant pas la citoyenneté luxembourgeoise), provoquent des changements substantiels dans l'espace et le contenu mémoriels.

Les mémoires minoritaires posent par ailleurs la question de l'oubli, saisi ici comme la non-mémoire, « das Nicht-Erinnern ». Benoît Majerus a souligné que dans le contexte des lieux de mémoire, l'oubli peut intervenir à trois niveaux¹³ :

– par sélection à l'intérieur de l'ensemble des « lieux » qui ont un potentiel mémoriel de base, donc par concurrence entre lieux de mémoire,

– par sélection à l'intérieur d'un lieu de mémoire qui peut être décliné sur plusieurs modes, d'après plusieurs symboliques dont certaines sont rejetées,

– par sélection dans le temps, c'est-à-dire par le dépérissement du lieu de mémoire pour des raisons diverses : l'inadéquation de sa charge symbolique par rapport au contexte historique, la disparition du poids politique ou social de ses initiateurs, la perte d'efficacité des vecteurs employés.

Pour nourrir les débats du colloque de novembre 2006, nous avons dégagé quelques tendances de l'étude des lieux de mémoire au Luxembourg, en mettant ces résultats en relation avec les études des lieux de mémoire dans d'autres pays.

Voyons d'abord les origines du projet. En France, Pierre Nora parlait en 1984 d'un constat qui situait déjà a priori son projet dans l'histoire de la mémoire : *la disparition rapide de notre mémoire nationale m'avait semblé appeler un inventaire des lieux où elle s'est sélectivement incarnée* – un chant du cygne de la mémoire, en quelque sorte. Dans la suite il est revenu largement sur cette assertion. Au Luxembourg, les recherches montrent que les structures mémorielles traditionnelles sont encore bien présentes, si ce n'est intactes, comme on l'a d'ailleurs aussi fait remarquer pour d'autres pays. L'État dans sa continuité d'un gouvernement chrétien-social, l'Église catholique très présente notamment dans les médias, un système scolaire qui tarde à se rénover, des associations à vocation commémorative puissantes, une historiographie encore largement marquée par un récit dominant ne permettent guère d'envisager le déclin de la construction mémorielle mis en place dans les années d'avant et d'après la guerre. On constate donc une certaine continuité au niveau des lieux de mémoire et de leurs vecteurs.

¹³ MAJERUS, Benoît, « Luxemburger Erinnerungsorte – Werkstattnotizen in der Halbzeit », Exposé tenu le 12 juillet 2005 dans le cadre du séminaire du Sonderforschungsbereich-Erinnerungskulturen à l'Université de Gießen.

Pour ne citer qu'un exemple parmi les plus parlants, prenons l'historiographie¹⁴. Et cela m'amène à mon deuxième point, qui nous rapproche de nouveau du cas français : le poids de l'historiographie et de l'histoire dans la formation du sentiment national. Et dans cette historiographie, une étonnante continuité. Deux auteurs et donc seuls deux récits dominants marquent le dernier siècle, le premier de 1900 à 1970¹⁵, le second à partir des années 1980 jusqu'à nos jours¹⁶. Dans ces conditions, on ne sera pas étonné de la puissance du vecteur historiographique, qui, comme en France et à l'inverse des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, pèse ici de tout son poids. Et de son union avec la politique : celle-ci est particulièrement nette lors des grandes commémorations nationales de 1939, 1963 et 1989 qui marquent l'apogée de l'État-nation.

Entre politique et histoire, la Maison grand-ducale, qui fait le lien entre les deux. L'élément dynastique ou monarchique, en positif ou en négatif, forme un point de référence majeur autour duquel se définit la mémoire nationale, comparable à l'idée républicaine en France. Elle constitue le fil rouge à travers les représentations du passé national, élément fixe permettant de faire le lien entre l'âge d'or médiéval et la « renaissance » de l'État au XIX^e siècle. La dynastie, comme vecteur et producteur de mémoire, mais aussi comme lieu de mémoire même, maintient ce rôle jusqu'à la période d'après-guerre avec des prolongements jusqu'à nos jours, bien illustrés par les remous récents autour de son image et de son rôle fédérateur. La « question grand-ducale », très vive en 1919, réapparue après la guerre, reste latente sans être vraiment pressante ; peut-on oser, en ce sens, la comparaison avec d'autres monarchies contemporaines ?

La conjonction entre État, Église et dynastie reflète des relations de pouvoir qui ont (eu) un impacte considérable sur le récit mémoriel national. Cette narration hégémonique, à l'instar de ce qui a été avancé pour la France, l'Allemagne ou l'Italie tente à absorber, par des pratiques qu'il conviendrait d'étudier en détail, les mémoires, « minoritaires » comme celle des ouvriers sidérurgiques ou des travailleurs immigrés. Les fractures que les lieux de mémoire de Pierre Nora ne font malheu-

¹⁴ Sur ce point, voir MARGUE, Michel, « Nationale Identitätskonstruktionen durch fiktive Kontinuität. Einige Bemerkungen zum 'nationalen' Vergangenheitsbild », in : *Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur*, 271 (Novembre 2007), p. 33-37.

¹⁵ HERCHEN, Arthur *Manuel d'histoire nationale*, Luxembourg 1918, continué par Joseph Meyers et Nicolas Margue.

¹⁶ Gilbert Trausch a entièrement renouvelé le discours historique national. Ce dernier a connu sa plus parfaite expression lors des commémorations nationales de 1989. Voir TRAUSCH, Gilbert, *La signification historique de la date de 1839 : essai d'interprétation*, Luxembourg, 1989. Pour le récit « national » : *Id.* : *Le Luxembourg. Émergence d'un État et d'une Nation*, Anvers, 1989, 2007².

reusement pas assez apparaître pour la France sont ici gommées par la conjonction d'intérêts que l'on vient de citer, mais aussi par l'instrument consensuel du « modèle luxembourgeois », tripartite État-patronat-syndicats, qui est elle aussi avancée au rang de lieu de mémoire puisque transposée dans des domaines aussi éloignés que p. ex. celui du sport. Pour autant, les conditions de « négociations » des éléments mémoriels et leur remodelage ainsi que l'influence des milieux de mémoire minoritaires ne doivent être négligés et restent à étudier en profondeur¹⁷.

On évoquera un cinquième point parmi d'autres, celui des poussées mémorielles ou mieux du lien entre l'évolution des mémoires et le contexte politique et socio-économique des milieux de mémoire. En France, l'histoire des lieux de mémoire avance les poussées mémorielles de 1830 – 1880 – 1980, auxquelles François Hartog proposait d'ajouter celle de 1914¹⁸. Au Luxembourg, des densités mémorielles peuvent être situées :

- dans les années 1845 à 1860 environ
- au début du XX^e siècle
- dans les années 1930 juste avant l'invasion allemande
- dans les années 1980.

Il semble bien que toutes ces « poussées » puissent être mises en relation avec des facteurs extérieurs contraignants, qui mettent en péril l'existence de l'État-nation, comme les visées françaises, prussiennes et allemandes, ou alors comme la menace de la dilution dans un vaste ensemble européen.

Pour préciser la mesure du changement, il faudrait davantage se détacher de l'analyse de la production de mémoire collective, et aborder le domaine de la réception des stratégies mémorielles politiques, tant au niveau collectif qu'individuel. Ici, tout reste à faire, et nous espérons qu'un futur projet de recherche pourra combler ces lacunes¹⁹.

¹⁷ Un second volume sur les lieux de mémoire au Luxembourg est en chantier, mettant davantage l'accent sur les points évoqués et plus particulièrement les mémoires minoritaires et transnationales, les influences et transferts dans les processus d'identification.

¹⁸ HARTOG, François, *Régimes d'historicité* (note 11), p. 140.

¹⁹ Voir le projet de recherche sous la direction d'Elisabeth Boesen et de Michel Margue (FNR/Université du Luxembourg) : *Collective Experiences, Intergenerational Memory and Identity Constructions in Luxembourg : Witnesses of WWII, Peasants, Industrial Workers, Immigrants*. À l'Université du Luxembourg, un autre projet de recherche interdisciplinaire a pour but d'analyser les interactions entre identités vécues et identités projetées : *Identités socioculturelles et politiques identitaires au Luxembourg* : <http://www.ident.ipse.uni.lu> (consulté le 27 août 2008).

Au Luxembourg, les ruptures ou du moins des adaptations fondamentales s'annoncent ces dernières décennies sous l'influence de deux évolutions d'ordre politique et socio-économique majeures qui affectent les cadres sociaux de la mémoire, mais qui sont encore très peu étudiées pour leurs implications concrètes : l'Europe et l'immigration. Alors que le modèle français, on l'a vu, s'articule autour des grandes dates de l'histoire républicaine, les chercheurs allemands notent les ruptures de l'époque nazie, de la chute du mur de Berlin et de l'europanisation. Il semble qu'au Luxembourg, la Seconde Guerre mondiale représente, sur le plan de l'histoire de la mémoire, un catalyseur plus qu'une rupture. Restent l'europanisation et l'immigration.

Quant au premier point, il est frappant de constater comment un nombre assez important de lieux de mémoire à caractère européen ont été intégrés dans la mémoire nationale. Robert Schuman est un lieu de mémoire luxembourgeois, le serait-il aussi pour la France ? Par ailleurs, l'europanisation ou la globalisation ne provoquent pas seulement des glissements de mémoire, mais aussi des raidissements : d'où, pour l'anecdote, la curieuse proposition récente d'un retour aux symboles anciens et dynastiques du duché de Luxembourg, initiative politique, ou, plus sérieusement, la montée en force de la langue luxembourgeoise comme vecteur identitaire principal, peut-être au détriment de l'histoire.

Après l'Europe, l'immigration, ou les migrations et les transferts culturels. Le projet de Rainer Hudemann sur les mémoires transfrontalières en région Saar-Lor-Lux²⁰, la vaste recherche entamée à Vienne sur les lieux de mémoire transnationaux en Europe centrale²¹, le projet en cours sur les lieux de mémoire binationaux ou croisés germano-polonais²² montrent bien l'intérêt de l'étude des mémoires transnationales ou partagées pour illustrer la déconstruction des lieux de mémoire nationaux²³. Là encore, le Luxembourg, pays à très forte immigration,

²⁰ HUDEMANN, Rainer (ed.), *Lieux de la mémoire transfrontalière. Traces et réseaux dans l'espace Saar-Lor-Lux aux XIX^e et XX^e siècles*, 2002, 2004 : <http://www.memotransfront.uni-saarland.de/nav/framset1.htm> (27 août 2008).

²¹ LE RIDER, Jacques, CSAKY, Moritz, SOMMER, Monika (ed.), *Transnationale Gedächtnisorte in Zentraleuropa*, Innsbruck, Vienne, Munich, Bozen, 2002.

²² Description du projet online, sur le site du *Zentrum für historische Forschung Berlin de la Polnische Akademie der Wissenschaften* : http://www.cbh.pan.pl/de/index.php?option=com_content&task=view&id=97&Itemid=0&p=#456.

²³ Sur la définition de la notion de « déconstruction », prise ici comme démarche multiperspective visant à faire surgir les changements dans le temps et l'espace, les différences et les pluralités de sens inhérents aux processus culturels, ainsi que leur formation sous l'influence d'un contexte complexe translocal, voir Moritz CSAKY, *Die Mehrdeutigkeit von Gedächtnis und Erinnerung. Ein kritischer Beitrag zur historischen Gedächtnisforschung*, in : *Handbuch zur Geschichte und Kultur Russlands und Osteuropas*. Online : <http://epub.ub.uni-muenchen.de/603/1/csaky-gedaechtnis.pdf>.

est un cas intéressant pour suivre le glissement et l'ambivalence des mémoires en jeu continu d'adaptation.

Des lieux de mémoire nationaux aux lieux de mémoire européens

Afin de sortir le projet des lieux de mémoire luxembourgeois de son ornière trop « nationale »²⁴, nous avons pensé utile de le confronter lors d'un colloque à des réflexions concernant des espaces mémoriels plus vastes, le cadre transnational, voire européen. Sur ce dernier point, on proposera ici simplement quelques remarques préliminaires.

L'historique d'abord : les premières tentatives de faire passer l'analyse des lieux de mémoire d'un contexte national au cadre européen semblent remonter à 1993²⁵ ; les premiers colloques, qui sont aujourd'hui légion, à 1996. Cette progression est évidemment parallèle à un retour en force de l'historiographie sur la question européenne, avec des avancées méthodologiques considérables qui succèdent aux démarches un peu optimistes des années 1960²⁶, aux tendances de plus en plus poussées d'« européaniser » les problématiques historiques en histoire contemporaine, ainsi qu'aux efforts « officiels » répétés visant la reconnaissance des lieux de mémoires européens. Dans ces dernières années, le sujet des lieux de mémoire européens a même acquis ses lettres de noblesse à l'université, pris comme sujet de colloques²⁷, de cours ou de projets de recherche. Les premières contributions écrites paraissent à ce sujet ; il est évident que l'historien joue, depuis le début de ce siècle, un rôle important dans la diffusion de la notion de « lieux de mémoire européens »²⁸. Il faudrait examiner plus en détail le cheminement histo-

²⁴ Die bisher einzige praktische Umsetzung der anregenden Überlegungen Moritz Csakys in einem « nationalen » Projekt – auch wenn es in seinen Bezugspunkten weniger national-zentriert ist als andere, früher realisierte Unterfangen – ist ein Luxemburger Projekt (HAHN – TRABA – KONCZAL, Deutsch-polnische Erinnerungsorte, p. 22).

²⁵ Voir ci-dessus, note 6.

²⁶ Voir à ce sujet p. ex. MARGUE, Michel, SCUTO, Denis, « L'instrumentalisation de l'histoire prise en flagrant délit : les discours sur l'héritage européen », in : *Hémecht. Revue d'Histoire Luxembourgeoise*, 58/1, 2006, p. 35-62.

²⁷ Voir p. ex, pour un des premiers « tentative » colloques : Europäische lieux de mémoire. Tagung des Instituts für Europäische Geschichte Mainz (Lovenjo di Menaggio, 20-23 mars 2000). Rapport dans AHF-Information 22 du 8 mai 2000 online : <http://www.ahf-muenchen.de/Tagungsberichte/Berichte/htm/2000/22-00.htm>.

²⁸ BOSSUAT, Gérard « Des lieux de mémoire pour l'Europe unie », in : *Vingtième siècle*, 61, 1999, p. 56-69 ; FRANÇOIS, Étienne « L'émergence d'une mémoire commune », in : JEANNENEY, Jean-Noël, JOUTARD, Philippe (ed.), *Du bon usage des grands hommes en Europe*, Paris, 2003, p. 112-124 ; *Id.*, « L'historien et les hauts lieux de mémoire pour l'Europe », in : REY, Violette, SAINT-JULIEN, Thérèse (ed.),

riographique de la notion des « lieux de mémoire européens », ses acteurs, ses approches méthodologiques, le lien entre ces projets de recherches et le contexte scientifique et culturel des différentes communautés dont ils sont issus²⁹.

Soulignons en passant deux évolutions parmi d'autres concernant l'« européanisation » de la culture scientifique : les projets d'analyse des lieux de mémoire européens ont entraîné dans leur sillage les historiens de toutes les époques historiques et ont eu pour conséquence de relancer le dialogue entre des chercheurs travaillant dans des domaines jadis cloisonnés ; cela vaut à l'intérieur de la discipline, mais aussi vers l'extérieur, en direction des sociologues ou des politologues par exemple. Par ailleurs, l'« européanisation » vaut aussi au niveau de la diffusion des résultats de recherche : le marché des traductions des ouvrages de Pierre Nora ainsi que de certaines synthèses sur les lieux de mémoire nationaux fleurit³⁰.

À l'inverse de l'analyse des lieux de mémoire nationaux, qui se fait dans un contexte de formation identitaire puissante et doit évidemment tenir compte de l'histoire des milieux de mémoire, l'étude au niveau européen, si on la conçoit comme étude d'éléments mémoriels partagés

Territoires d'Europe. La différence en partage, Lyon, 2005, p. 47-60 ; *Id.*, « Geteilte Erinnerungsorte, europäische Erinnerungsorte », in : BORN, Robert, LABUDA, Adam et STÖRTKUHL, Beate (ed.), *Visuelle Erinnerungskulturen und Geschichtskonstruktionen in Deutschland und Polen, 1800-1939*, Varsovie, 2006, p. 17-32 ; *Id.*, « Auf der Suche nach einem europäischen Gedächtnis », in : HOHLS, Rüdiger, SCHRÖDER, Iris et SIEGRIST, Hannes (ed.), *Europa und die Europäer. Festschrift für Hartmut Kaelble*, Stuttgart, 2005, online : http://www.europa.clio-online.de/site/lang_en/ItemID_82/mid_11428/40208214/Default.aspx ; *Id.* ; « Europäische lieux de mémoire », in : BUDDE, Gunilla, CONRAD, Sebastian et JANZ, Oliver (ed.), *Transnationale Geschichte. Festschrift für Jürgen Kocka*, Göttingen, 2006, p. 290-303 ; NORA, Pierre « Auf der Suche nach europäischen 'Orten der Erinnerung' », in : SCHULTE-NOELLE, Henning, THOSS, Michael M. (ed.), *Abendland unter ? Reden über Europa*, Munich, 2007, p. 151-156.

²⁹ Voir les réflexions de Benoît Majerus, « Diffusion de la notion de 'lieu de mémoire' en Europe et mise en perspective de son emploi », présentées à l'EHESS à Paris, dans le cadre du Séminaire *La « mémoire » en sciences humaines : du sujet à l'objet. Disciplines, méthodes et terrains* (12 décembre 2006).

³⁰ Voir p. ex., NORA, Pierre, *Zwischen Geschichte und Gedächtnis*, Berlin, 1990, et Francfort/M., 1998. La réduction des traductions à un seul volume peut porter du tort aux publications originelles : NORA, Pierre (ed.), *Erinnerungsorte Frankreichs*, 3 vols., Munich, 2001, et extraits en 1 vol., Munich, 2005 ; ISNENGI, Mario (ed.), *L'Italie par elle-même. Lieux de mémoire italiens de 1848 à nos jours*, Paris, 2006 ; FRANÇOIS, Étienne, SCHULZE, Hagen (ed.), *Mémoires allemandes*, Paris, 2007. La traduction anglaise des lieux de mémoire français est complète avec le dernier volume des *Realms of Memory. The Construction of the French Past*, New York-Chichester, 1996-1998 ; en outre, des traductions dans une dizaine de langues ont été réalisées ou sont prévues.

par une collectivité à la dimension européenne, se situe dans un cadre identitaire en formation. La démarche par les lieux de mémoire, qui avait toute sa valeur pour la déconstruction des éléments identitaires nationaux, peine donc a priori à aboutir pour l'Europe où un espace public européen voire une culture mémorielle européenne commune ne sont qu'en voie de développement³¹ – ce qui fait des historiens des témoins mais aussi des acteurs. Bien au contraire, le succès des publications traitant des lieux de mémoire nationaux pourrait être interprété dans le sens d'une résistance souvent évoquée du « national » face au mouvement de construction européenne. Les nations restent des collectivités mémorielles puissantes ; l'Europe n'en est pas encore une. En ce sens, on pourrait tout au plus parler de *lieux de mémoire en Europe*, et non pas de lieux de mémoire européens.

L'« européanisation » de bon nombre de processus socioculturels, voire institutionnels a pourtant eu comme conséquence que les lieux de mémoire nationaux adoptent de plus en plus des éléments que l'on pourrait qualifier d'« européens ». Ceci vaut de manière directe, comme p. ex. pour les renvois à des références historiques européennes – ainsi Robert Schuman au Luxembourg – ou par l'internationalisation de certains « lieux » comme Versailles, Verdun, Auschwitz ou l'année 1968. Pour ces derniers, il faut pourtant insister sur la valeur universelle de la majorité d'entre eux³², avec des divergences de contenus et d'utilisation notables. Néanmoins et prises globalement, il semblerait que les cultures mémorielles des différents États européens se rapprochent de plus en plus par une ouverture à la perspective européenne, un phénomène beaucoup plus puissant que l'instauration de symboles, commémorations ou musées européens ou alors la « sacralisation » de personnalités historiques européennes par « en haut ». Ainsi, la question des *lieux de mémoire européens* devrait être revue sous la perspective de *mémoires européennes*³³.

Face à la forte demande politique et donc au risque d'être pris dans le jeu de l'instrumentalisation de l'histoire, l'historien risque d'être forte-

³¹ Voir à ce sujet KAELBLE, Hartmut (ed.), « European public sphere and European identity in 20th century history », numéro thématique du *Journal of European Integration History*, 8, fasc. 2, 2002 ; *Id.*, *Sozialgeschichte Europas 1945 bis zur Gegenwart*, Munich, 2007, p. 269-298 (Medien und europäische Öffentlichkeit), avec une large bibliographie sur la question.

³² Cf. ROUSSO, Henry, « Vers une mondialisation de la mémoire », in : *Vingtième siècle*, 94, 2007, p. 3-10.

³³ Ainsi la démarche de ROUSSO, Henry, « Das Dilemma eines europäischen Gedächtnisses », *Zeithistorische Forschungen*, Online-Ausgabe, 1, 2004, online : <http://www.zeithistorische-forschungen.de/site/40208268/default.aspx>. Version française : « Les dilemmes d'une mémoire européenne », online : <http://www.ihtp.cnrs.fr/pdf/HR-memeurop.pdf>.

ment impliqué dans le processus de dislocation des cadres mémoriels nationaux et de la formation identitaire européenne. Faut-il céder à cette demande ou s'y opposer ? On peut se demander s'il n'y a pas un accord de plus en plus général dans le monde scientifique sur la nécessité de construction d'une identité européenne, mais une identité « ouverte et multiple » – expression empruntée à la phraséologie politique. La question semble donc moins être celle d'un refus ou non d'entrer dans le jeu de l'étude de la mémoire dite « européenne », mais celle des démarches envisagées. L'option d'une vision fusionnelle risquerait de nier toute la conflictualité et les divergences inhérentes à l'histoire du continent européen³⁴. Reste donc la voie de l'analyse et de la comparaison des cultures mémorielles très diverses en Europe, et plus particulièrement des influences entre elles et des liens qui les caractérisent, tout comme des similitudes dans la façon dont les discours identitaires des nations européennes se définissent par rapport à leur passé³⁵ : une sorte d'histoire transnationale du « constructionnisme » mémoriel à l'échelle européenne. Développée déjà autour de la comparaison des mémoires de l'Holocauste³⁶, cette réflexion devrait être étendue à d'autres lieux de mémoires, comme ceux des déplacements de populations ou du colonialisme. Elle permettrait ainsi de dégager des éléments conflictuels³⁷ et consensuels de la culture mémorielle européenne, et surtout de dépasser le discours sur la victimisation et la culpabilité, sur le devoir de mémoire ou la repentance.

Le colloque a été divisé en trois sections qui correspondent à autant de thèmes qui ont structuré et continuent d'influencer fortement le débat européen :

³⁴ Voir p. ex. ROSOUX, Valérie, « Mémoire(s) européenne(s) ? Des limites d'un passé aseptisé et figé », in : MINK, Georges, NEUMAYER, Laure (ed.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, 2007, p. 222-232.

³⁵ FRANÇOIS, Étienne, « Les mythologies historiques des nations européennes », in : BALLÉ, Catherine et al. (ed.), *Publics et projets culturels : un enjeu des musées en Europe*, Paris, 2000, p. 126-136.

³⁶ ASSMANN, Aleida, « Nation, Gedächtnis, Identität – Europa als Erinnerungsgemeinschaft ? », in : DONIG, Simon, MEYER, Tobias, WINKLER, Christiane (ed.), *Europäische Identitäten – Eine europäische Identität ?*, Baden-Baden, 2005, p. 24-31 ; JUDT, Tony, *Geschichte Europas von 1945 bis zur Gegenwart*, Munich-Vienne, 2006 (version originale en anglais, 2005) p. 933-966 (Erinnerungen aus dem Totenhaus. Ein Versuch über das moderne europäische Gedächtnis), SCHWELLING, Birgit, « Das Gedächtnis Europas. Eine Diagnose », in : BEICHEL, Tim et al., (ed.), *Europa-Studien. Eine Einführung*, Wiesbaden, 2006, p. 81-94 ; KROH, Jens, *Transnationale Erinnerung. Der Holocaust im Fokus geschichtspolitischer Initiativen*, Francfort/M., 2008.

³⁷ Voir p. ex. ESCUDIER, Alexandre (ed.), *Gedenken im Zwiespalt. Konfliktlinien europäischen Erinnerns*, Göttingen, 2001 (Genshagener Gespräche, IV).

Méthodologie et interdisciplinarité. Ce premier axe envisage de confronter des réflexions méthodologiques d'historiens aux débats qui animent les sociologues, linguistes, littéraires, historiens d'art, philosophes, etc.

Les lieux de mémoire dans une perspective nationale. Plutôt que de présenter des lieux de mémoire individuels dans leur cadre national, il s'agit surtout ici d'analyser l'écriture historiographique de ces lieux de mémoire dans les différentes cultures scientifiques nationales, afin de permettre des comparaisons.

Des lieux de mémoire européens et/ou transnationaux. La construction européenne et plus largement la globalisation posent la question des lieux de mémoire européens et/ou transnationaux. Sur quels modes se construit ce type de lieu de mémoire ? Qu'est-ce qui les différencie des lieux de mémoire nationaux ?

L'organisation d'un colloque international et la finalisation des actes n'est guère chose aisée. Dans le cadre du projet de recherche *Histoire, mémoire et identités. Étude du rôle des lieux de mémoire dans la constitution des identités collectives* (FNR / Université du Luxembourg, 2004-2008), Benoît Majerus (Université du Luxembourg / FNRS) s'en est chargé avec beaucoup de succès. En tant que responsable du projet de recherche, je ne voudrais pas manquer de lui exprimer ma reconnaissance, ainsi qu'aux deux autres collaborateurs scientifiques du projet, Sonja Kmec et Pit Péporté (Université du Luxembourg). Ma gratitude est également grande envers ceux qui nous ont soutenu matériellement, en particulier le Fonds National de la Recherche et la Société Paul Wurth.